

La Passerelle

Éditorial



Johanne Pomerleau,
Présidente FPPE(CSQ)

À quelques jours des vacances que vous attendez sans aucun doute avec impatience, je tenais à vous donner quelques nouvelles de dernière heure.

Je profite également de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances.



Rencontre avec le ministre de l'éducation

Mardi le 27 juin, en réseau de l'éducation CSQ (présidences FPPE, FSE, FPSS et CSQ), j'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre de l'Éducation, monsieur Proulx. Comme nous étions aux lendemains du lancement de la politique de réussite éducative, nous en avons profité pour demander des clarifications et exprimer notre désir d'être présents dans les divers comités et tables de travail qui sont annoncés dans ladite politique.

J'ai eu l'occasion d'exprimer plusieurs de nos préoccupations concernant les ajouts de ressources. Dans un contexte de décentralisation où chaque école peut décider d'utiliser l'argent selon son bon vouloir, puisque les mesures ne sont pas protégées, comment s'assurer d'atteindre les objectifs de la politique? Comment s'assurer de l'équité des ressources?

Profitant du thème des maternelles 4 ans, j'ai rappelé qu'il devait considérer le service Passe-partout dans une perspective de complémentarité des services aux 4 ans. J'ai également insisté sur l'importance du rôle d'agent pivot déjà effectué par les conseillères et conseillers à l'éducation préscolaire pour faciliter la transition scolaire. Suite à mes propos dénonçant le plafonnement des sommes associées à ce service, le ministre a indiqué qu'il allait vérifier cette situation puisqu'il n'est pas dans ses intentions de réduire un service pour en favoriser un autre.

L'état des bibliothèques scolaires préoccupe le ministre. J'ai pu souligner l'apport indispensable des bibliothécaires et dénoncer les coupures dans ce corps d'emplois malgré les mesures mises en place à cette fin.

Conjointement avec la CSQ, nous avons exprimé nos inquiétudes concernant les organismes communautaires et le risque de voir ces derniers remplacer les services publics plutôt que d'agir en complémentarité avec ceux-ci. Cela m'a permis de dénoncer spécifiquement la problématique avec les Carrefours Jeunesse Emplois et de donner des exemples précis de situations inacceptables dans les milieux.

Enfin, j'ai ressorti quelques orientations de la politique pour souligner l'apport indispensable de plusieurs de nos professions dans l'atteinte des objectifs : que l'on parle du financement des EHDAA, de l'offre de services en FGA et en FP, du soutien aux élèves allophones, du développement du numérique, de la modernisation des encadrements pédagogiques, de la littératie, de l'amélioration des infrastructures scolaires, de la promotion de l'engagement communautaire, et j'en passe, il est essentiel de compter sur le personnel professionnel des commissions scolaires.

Ce fut donc une rencontre profitable, mais il reste essentiel d'obtenir une rencontre à l'automne afin d'aller plus à fond sur ces sujets que nous n'avons pu qu'effleurer.

Équité salariale, maintien 2010 et 2015

Malgré tous les efforts consentis depuis plus de trois ans pour en arriver à un règlement des plaintes de 2010 en conciliation, nous sommes dans une impasse. En effet, le Conseil du trésor exige que toutes les organisations soient présentes pour arriver à un règlement or, une organisation a pris la décision de se retirer du processus de conciliation. Devant ce cul-de-sac excessivement décevant, il est probable que nous devrons envoyer nos plaintes en enquête devant la commission d'équité salariale. Nous sommes présentement à évaluer toutes les possibilités et vous devriez être informés dès la rentrée sur la décision qui aura été prise et sur la suite des choses.

Bien entendu, cette situation retarde d'autant le traitement des plaintes de 2015.

Prime des psychologues

Bien que le dossier ne soit pas encore réglé, nous avons bon espoir que le tout se finalise sous peu et que nous parvenions à notre objectif. Soyez assurés que nous vous informerons dès que nous aurons une réponse officielle.

Comités post-négociation (conseillères et conseillers pédagogiques)

Tout d'abord, j'aimerais remercier tous les conseillères et conseillers pédagogiques qui ont répondu au sondage visant à recueillir des informations qui nous aideront à démontrer le problème d'attraction et de rétention dans ce corps d'emplois. Nous avons reçu plus de 600 questionnaires complétés par des CP du scolaire. Dès la rentrée, nous finaliserons l'analyse des résultats de ce sondage et travaillerons à ressortir les indicateurs de problèmes d'attraction et de rétention.

Pour ce qui est du comité de vigie et du rangement des CP, nous avons pris la décision d'inviter un CP du scolaire et un du collégial à venir présenter la nature de l'emploi au Conseil du trésor. En effet, les litiges sur certains sous-facteurs nous semblent en partie dus à une mauvaise compréhension de la nature du travail des CP. Nous avons donc jugé pertinent de revenir sur cet aspect. La conseillère qui a été choisie sera supportée dans sa préparation par la FPPE et la CSQ. La présentation au Conseil du trésor se fera le 14 septembre prochain.